

# CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 08 avril 2021

L'an deux mil vingt et un le 08 avril à 18 heures 30 minutes le Conseil Municipal de la commune d'Hondouville (Eure) régulièrement convoqué, (02/04/2021) s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Jean-Charles PARIS - Maire.

Présents : M. Paris, Mme Fuentès, M. Duboc, Mme Dufour, Mme Ollivier, M. Pavlata, M. Lejeune, Mme Aubry, M. Boisson, Mme Mazaudier, Mme Zouin, Madame Gondouin et M. Jagu

Absents ayant donné procuration : Monsieur Emmanuel Leroux à Madame Aubry, Monsieur Gibout à M. PARIS

Secrétaire de séance : Madame Evelyne Fuentès

Elus : 15

Nombre de présents : 13

Nombre de votants : 15

## Ordre du jour

### Informations du Maire :

Jean-Charles Paris informe les membres du Conseil Municipal que l'arrêt de bus scolaire, à Noyon, sera opérationnel avec l'abri de bus à la rentrée (début septembre).

La Poste a donné son accord pour une Agence Postale Communale, un rendez-vous sera à fixer afin d'engager les travaux.

### Budget primitif 2021

Présentations du budget par Monsieur le Maire

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité :

- Adopte, **à l'unanimité**, le budget primitif de la Commune qui s'équilibre en recettes et en dépenses à la somme de 318 072,72 € pour la section d'Investissement et à celle de 837 439,22 € pour la section de fonctionnement.
- Vote, **à l'unanimité**, les taux d'imposition des taxes directes locales pour l'année 2021 soit :
  - Taxe foncière (bâti)                    6,65 % + 20,24 % (Taxe part Départementale) = 26,89 %
  - Taxe foncière (non bâti)        17,54 %
  - C.F. E                                        10,48 %
- Vote, **à l'unanimité**, le produit des contributions directes qui s'élève à 563 149 €

- Des démarches de renégociations de divers contrats (énergie, extincteurs, vêtements de travail des personnels...) sont en cours, afin de réaliser des économies substantielles sur le budget 2021.

### **Tour de table**

- Cité Jacques Wuhrlin d'enfouissement des lignes se termine hormis pour la fibre.
- Une réunion du patrimoine est programmée le 15 avril à 18h30.
- Suite à la réunion avec la directrice de l'école, un courrier est envoyé pour envisager la modification des horaires de l'école primaire.
- Des heures de permanences du personnel de l'école sont prévues la semaine prochaine. Un nettoyage approfondi des locaux sera effectué.
- Les travaux concernant la fibre optique continuent, il reste à réaliser la rue Marcel Pagnol, Noyon, le Moulin des Landres ainsi que la rue des Varennes.
- Confinement : pour les réunions d'associations la distanciation ainsi que les mesures sanitaires seront respectées.

### Fin de contrat de Madame LEPILLER Marie-Pascale :

À l'unanimité des personnes présentes lors du conseil municipal du 08 avril 2021, il a été décidé de mettre un terme à compter du 30 avril 2021 au contrat d'engagement en CDD de l'agent non titulaire de droit public (Mme LEPILLER Marie-Pascale).

Le maire s'engage donc à relancer un nouveau recrutement.

**La séance est levée à 21h20.**